CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR

Téléviseur

FICHE D'INFORMATION À TRANSMETTRE AUX DEMANDEURS (cf. Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)

Date du calcul	07/03/2023		
Nom ou marque commerciale du fournisseur	ESSENTIELB		
Adresse du fournisseur	Boulanger Le Hub, Avenue de la Motte, 59810 LESQUIN		
Référence du modèle donnée par le fournisseur	32HD-A7000		

Critère	Sous-critère	Note du sous- critère sur 10	Coefficient du sous critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100
CRITÈRE 1 : DOCUMENTATION	1.1 Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	8,1	2	16,2	62,7
DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS,	2.1 Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	9,2	1		
	2.2 Outils nécessaires (liste 2)	10,0	0,5	18,4	
	2.3 Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	8,5	0,5		
CRITÈRE 3 : DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES	3.1 Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	3,8	1		
	3.2 Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	5,0	0,5	10,1	
	3.3 Délais de livraison des pièces de la liste 2	6,0	0,3	10,1	
	3.4 Délais de livraison des pièces de la liste 1	10,0	0,2		
CRITÈRE 4 : PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES	4. Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	0	2	0	
CRITÈRE 5 : CRITÈRE 5 SPÉCIFIQUE	5.1 Accessibilité du compteur d'usage	10,0	1		
	5.2 Assistance à distance sans frais	6,0	0,5	18,0	
	5.3 Possibilité de réinitialisation logicielle	10,0	0,5		
Note de l'indice sur 10					6,3

^{*}liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

**liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.